N° interne : H060

TR'AX s.a.r.l.

19 rue du Roussillon
F-54400 COSNES-ET-ROMAIN

NOTICE DESCRIPTIVE DU VEHICULE TR'AX

N° YA9R303WAA9129026

Réception à titre isolé

0. GENERALITES

0.1 Constructeur
TR'AX s.a.
Zoning du Pôle Européen de Développement
B-6790 ATHUS AUBANGE

0.1.1 Représentant accrédité en France :
TR'AX s.a.r.l.
19, Rue du Roussillon
F-54400 COSNES-ET-ROMAIN

0.3 Marque : TR'AX

0.4 Désignation commerciale : NC.

0.5 Catégorie internationale : 04

0.6 Genre : Remorque routière (R.E.M.).

0.7 Type : R303WAA.

0.7.1 Décodage du TVV :
R : Remorque
30 : PTAC maxi homologué
3 : Nombre d'essieux
W : Code frein (marque et type)
AA : Absence de RPT

1. CONSTITUTION GENERALE

1.1 Nombre d'essieux et de roues
3 essieu(x) : 1 avant et 2 arrière.
6 roues monte jumelée.

1.2 Dimension des pneumatiques
235/75 R17.5 (143/141J) ou équivalent.
Rayon dynamique (m) : 0,388
La notion d'équivalence s'apprécie à partir des critères suivants : rayon sous charge - charge maximale - vitesse autorisée

1.3 Constitution du châssis et de la coque
Châssis à longerons métalliques fixes en construction soudée, entretoisés par des traverses.

1.3.1 Dispositif d'attelage :
Flèche triangulaire fixe équipée d'un anneau DIN.
Marque : JECO
Type : 201025
Diamètre extérieur : 100 mm
Diamètre intérieur : 40 mm

2. MASSES ET DIMENSIONS (kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

2.1 Masse en charge maxi admissible en service dans l'état (PTAC) : 26 000 kg.
Sous réserve des dispositions de l'article R312.4 du code de la route.

2.4 Masse en charge techniquement admissible : 26 000 kg.

2.5 Charges maximales admissibles

		Transport code
2.5.1	Sur l' essieu 1 (kg)	9 000
2.5.2	Sur l'essieu 2 (kg)	8 700
2.5.3	Sur l'essieu 3 (kg)	8 700

2.7 Voie arrière (m) : 1,925 .

2.8 Empattement (m)

2.8.1	Distance axe essieu 1 / axe essieu 2 :	4,000
2.8.2	Distance entre essieux consécutifs :	1,400
2.8.3	Distance axe de l'essieu avant / axe du tandem :	4,700

2.9 Poids à vide du véhicule en ordre de marche

2.9.0	Total (kg)	6 100
2.9.1	Sur l' essieu 1 (kg)	2 100
2.9.2	Sur l'essieu 2 (kg)	2 000
2.9.3	Sur l'essieu 3 (kg)	2 000

2.10 Porte-à faux-avant (m) 1,050

2.11 Porte-à-faux arrière (m)

2.11.1 Sans ferrure ni accessoire : 2,400

2.11.2 Avec ferrure et accessoires : 2,400

2.12 Longueur hors tout (m) 10,700

2.12.1 Longueur hors tout sans flèche (m) 8,150

2.13 **Largeur hors-tout (m)** : 2,550.

2.14 Intervalle autorisé pour la projection verticale, sur le plan horizontal sur lequel reposent les roues du véhicule, du centre de gravité de la charge / axe du tandem ;

		Transport
2.14.1	Distance minimale	1,535
2.14.2	Distance maximale	1,630

5. SUSPENSION

5.2 Avant et arrière : essieux rigides

Suspension mécanique assurée par des ressorts à lames à flexibilité variable prenant appui de part et d'autre de l'essieu à un entre axe de (m): 0,980

5.3 Essieu(x) relevable(s) ou délestable(s) : NC.

6. DIRECTION

6.1 Type de direction :

6.1.1 Avant : Avant-train monté sur rond à billes et flèche d'attelage.

6.1.2 NC.

6.2 Diamètre de braquage hors-tout (m) : 4,700

7. FREINAGE

Système de freinage ABS conforme à la directive 71/320/CEE, modifiée par la directive 98/12/CEE

7.0.2 Freins

Marque :	S.A.E. - GIGANT
Type :	3020P
(Essieux n°1, 2 et 3 :	GKH2 10510 3020)
Charge maxi (kg) :	9 000
Couple à la came maxi (daNm):	225
Dimensions du tambour (diam. x larg.) (mm x mm)	300 x 200
Garnitures	BERAL 1561
Procès verbal n°	TDB 0574 du 06/03/99

7.1 Frein de service

Il est assuré par deux conduites.
Le freinage est commandé depuis le véhicule tracteur et utilise l'une des conduites pour permettre au fluide de venir piloter la valve relais d'urgence à double pilotage par l'intermédiaire d'un correcteur de freinage.

7.2 Répartiteur de freinage

L'appareil, de type pneumatique à commande mécanique., agit sur les freins et module les efforts de freinage en fonction de la charge sur l'essieu avant.
En cas de défaillance du dispositif de commande, le levier se met automatiquement en position pleine charge.
Marque : WABCO
Type : 475.712

7.2.1 Dispositif antibloqueur de roues.

Catégorie : A
Marque : WABCO VCS 4S/3M
Nombre de dents des couronnes : 80
Véhicule équipé de 4 capteurs électroniques qui commandent 3 électrovalves, évitant le blocage des roues.
Essieu(x) contrôlé(s) directement par ses propres capteurs : n°1 et 3

Régulation modifiée par essieu (MAR) : le circuit de régulation, pour l'essieu, comporte deux roues polaires, deux capteurs, une électrovalve couplés à l'unité de commande électronique. Les signaux émis par le capteur de chacune des roues sont transmis à l'unité de commande électronique qui pilote l'électrovalve.
Régulation individuelle (IR): le circuit de régulation agit de façon indépendante sur chaque roue. Chaque roue est contrôlée par une roue polaire, un capteur, une électrovalve couplés à l'unité de commande électronique. Les signaux émis par le capteur sont transmis à l'unité de commande électronique qui pilote l'électrovalve.

L'alimentation du dispositif antiblocage a lieu à travers : la prise spécifique antiblocage ISO 7638

7.3 Frein de secours

Circuit de freinage à 2 conduites : pas de frein de secours indépendant.

7.4 Frein de stationnement

Transmission pneumatique par vases à ressort agissant sur les freins par l'intermédiaire des leviers de l'essieu n° 2 et 3.

7.5 Mode de transmission des efforts aux roues

7.5.1 Frein de service : par air comprimé.

7.5.2 Frein de secours : NC.

7.5.3 Frein de stationnement : par détente des ressorts.

7.6 Assistance des freins

7.6.1 Frein de service : par air comprimé

7.6.2 Frein de secours : NC.

7.6.3 Frein de stationnement par détente des ressorts.

7.7 Réserve de fluide ou d'énergie
Freinage : 60 litres + 30 litres.

7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances : NC.
7.7.2 Paramètre mesuré pour l'alarme : NC.
7.7.3 Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : NC.

7.8 Types de freins
7.8.1 Frein de service : à tambours.
7.8.2 Frein de secours : NC.
7.8.3 Frein de stationnement : à tambours.

7.9 Dispositif ralentisseur : NC.
7.10 Circuit de freinage pour la semi-remorque
Commande séparée de freinage de la semi-remorque : par air comprimé
7.10.2 Dispositif de freinage automatique en cas de rupture d'attelage : automatique par réserve d'énergie sur le véhicule.

8. Carrosserie

8.1 Carrosserie : Benne amovible
Abréviation : BEN AMO
8.2 Matériaux constituant la carrosserie :
Acier
8.9 Dispositif de protection latérale :
Homologué sous le n° e6*89/297*0022*00
8.10 Dispositif de protection contre l'encastrement :
Homologué sous le n° e6*70/221*2000/8*0050*00
Distance maxi entre le dispositif et la face AR HT du véhicule : D82027 : 315 mm

8.11 Système anti-projection
Incompatible avec l'usage de la remorque (Note DSCR n°25106 du 12/12/95)
Carrosserie benne amo

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

9.3 Feux de position
9.3.1 Avant : 2 indépendants blancs.
9.3.2 Latéraux: 5 de chaque côté du véhicule orangés.
9.4 Feux de position arrière : 2 groupés rouges.
9.5 Indicateurs de changement de direction
9.5.2 Arrière : 2 groupés orangés.
9.6 Feux stop : 2 groupés rouges
9.7 Eclairage de la plaque d'immatriculation
2 indépendants blancs.

9.8 Dispositifs réfléchissants
9.8.1 Avant : 2 combinés aux feux de position avant blancs.
9.8.2 Arrière : 2 triangulaires combinés rouges.
9.8.3 Latéraux : 5 combinés aux feux de position latéraux orangés.

9.9 Feux de détresse
Fonctionnement simultané de tous les feux de changement de direction, commandés à partir du véhicule tracteur.

9.10 Feux de marche arrière
2 groupés blancs.

9.11 Feux de brouillard
9.11.1 Avant : NC.
9.11.2 Arrière : 2 groupés rouges.

9.12 Feux d'encombrement
9.12.1 Avant : NC.
9.12.2 Arrière : 2 feux bicolores latéraux blancs et rouges.

9.13 Dispositif de signalisation complémentaire arrière
OUI, conforme R70 ECE amendement 01

10. DIVERS

10.1 Accessoires

10.1.6 Extincteur : OUI de capacité 6 kg.

10.2 Marques d'identité

10.2.1 Emplacement de la plaque du constructeur
Sur le longeron à l'avant droit du véhicule.

Marquage du PTAC et des charges au sol maximales admissibles sous les essieux
La plaque constructeur indique :
*la valeur maximale du PTAC :
en transport code(kg) : 26 000

*les charges au sol maximales admissibles correspondantes sous les essieux.

10.2.2 Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification
Sur le longeron à l'avant droit du véhicule à proximité de la plaque constructeur.

10.2.3 Structure du numéro d'identification

YA9 R303WAA 9 129 026
- 026 : n° de série
- 129 : Code constructeur
- 9 : Année fabrication
- R303WAA : Type
- YA9 : Code constructeur

11. VISITES TECHNIQUES

11.1 Emplacement de la plaque du correcteur
Sur le longeron à l'avant droit de la remorque.

	VIDE	CHARGE		
Charge sous essieu (x) (daN) :	2 100	9 000	F =	29
Pression entrée (bars) :	6,50	6,50	L =	148
Pression sortie (bars) :	2,18	5,90		
Pression suspension (bars) :				

11.2 Pression déclarée par le constructeur
6.50 bars.

11.3 Pression de disjonction : 2,2 bars

11.4 Pression aux têtes d'accouplement (à la pression déclarée par le constructeur) :

11.4.1 A la tête d'accouplement (de couleur rouge) : 8,0 bars

11.4.2 A la tête d'accouplement (de couleur jaune) : 6,5 bars

11.5 et 11.6

	Type des vases (") WABCO	Longueur de levier (mm)	Poussée moyenne (daN)	Course maxi (mm	Réf. Des vases
Essieu 1	24	180	898	75	2425...
Essieu 2	24/30	150	898	75	3024...
Essieu 3	24/30	150	898	75	3024...

11.7 Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation
Freinage : F

11.8 Observations
Visite technique annuelle obligatoire.

Fait à Cosnes-et-Romain, le, 03/12/2009
Le Constructeur,
(Cachet obligatoire)

TR'AX
19 Rue du Roussillon
54400 COSNES ET ROMAIN